

**Modalités de Contrôle des
Connaissances pour l'année
universitaire 2016-2017**

**Master 1 et Master 2 mention
Ethique**

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 4 octobre 2016

Délibération 2016/10/CFVU-74

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances 2016-2017 pour le Master 1 et le Master 2 mention Ethique.

Toulouse le 21 octobre 2016
Le Président


Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0